

HONORAIRES



BAREME TRANSACTIONS

À la charge du vendeur

Jusqu'à 50 000 € :	Forfait de 2 000 € TTC
De 50 000 € à 150 000 € :	7 % TTC
De 150 000 € à 300 000 € :	6 % TTC
De 300 000 € à 1 000 000 € :	5 % TTC
Plus de 1 000 000 € :	4,5 % TTC

LES ESTIMATIONS SONT OFFERTES

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

26 Octobre 2020

Paris Est Immo – 10 rue Guy Moquet 94130 Nogent sur Marne

Paris Est Immo - SARL au capital de 1.000 €uros - RC CRETEIL B 890 052 582- SIRET 89005258200016- Carte Transaction : CPI 9401 2020 000 045 178

TVA Intracommunautaire